



Rue des Coquelicots - 69780 MIONS
Tél. : 04.78.21.07.05 - Fax : 04.78.21.92.94
Email : soterly@groupe-pmp.com

Envoyé en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le
ID : 069-216902734-20241025-VILLE_2024DC272-AU



DEVIS N° SDV001452

VILLE DE CORBAS

Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

Edité à : MIONS, le 16/10/2024
Suivi par : GUINET FRANCOIS (fguinet@groupe-pmp.com / 06 78 66 49 77)
Désignation : VILLE DE CORBAS-Rénovation énergétique du GS Marie Curie-Lot 01 DESAMIANTAGE - MACONNERIE
Références : TS - Reprise enrobé et soubassement
Site Travaux : 2, 4 et 6 rue Marie Curie 69960

Poste	Désignation	Unité	Quantité	Prix U. HT	Total HT	TVA
	Intervention pour la réalisation des enrobé autour des poteaux des tonnelles	ft	1	1 200,00	1 200,00	20
	Lissage de l'ensemble du PERIBOARD en soubassement	ft	1	5 000,00	5 000,00	20
	Zone cour gazon synthétique : pose d'un profilé en L en aluminium pour un alignement droit, puis remplissage avec un isolant haute densité type PRB ISO SOUB entre le profilé en L et le PERIBOARD. Fourniture et application d'un primaire d'accrochage, mise en oeuvre d'un enduit sous-enduit avec armature en toile de verre pour masquer les joints du PERIBOARD. Localisation: ensemble des soubassements en PERIBOARD Mise en oeuvre de la peinture de couleur gris béton.					

Conditions de paiement :

Terme de paiement 100%: 7 440,00 € par Virement à 30 J FDM

Montants en EUR	
Total HT	6 200,00
TVA 20%	1 240,00
Total TVA	1 240,00
Total TTC	7 440,00

- Durée de validité de l'offre : 30 Jours
- Nos prix sont établis sur la base des impôts et taxes en vigueur
- Toute modification ultérieure de ces impôts ou taxes imposée par la loi sera répercutée sur les prix du présent devis

FOULTIER BAPTISTE
RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES

Visa du client

Mention "Bon pour accord", date et signature



S.A.S. au capital de 1 000 000 € - RCS Lyon 300 231 586 - Siret : 300 231 586 00029
Code APE : 4312 A - N° TVA : FR 09 300 231 586

Nos factures sont payables à Lyon. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Lyon sera seul compétent. Nos traites même acceptées ne font pas dérogation de compétence à cette clause de juridiction.



PAGE N° 1 / 1